

DENT2M - Introduction

INTRODUCTION

DENT2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de sa formation, le diplômé est capable de :
Devenir un praticien autonome de l'art dentaire, impliqué dans la promotion de la santé générale de ses patients et y contribuer activement par une gestion efficace de leur santé bucco-dentaire, tel est le défi que se prépare à relever le diplômé du Master en sciences dentaires de l'UCLouvain.

Au terme de sa formation, le diplômé a acquis et développé :

- la maîtrise des compétences cliniques et techniques qui lui permettent d'aborder la pratique de l'art dentaire de manière autonome,
- la capacité de mener, en relation avec l'ensemble des matériaux et techniques mis à sa disposition sur le marché, une démarche critique et diagnostique en rapport avec les cas cliniques qui se présentent à lui,
- la capacité d'établir une relation de confiance avec son patient, de lui expliquer très clairement le plan de traitement qu'il propose.

- 5.1. Identifier les attentes du patient, enfant ou adulte, en termes de besoins et de demandes par la pratique de l'écoute active,
- 5.2. Appréhender et prendre en charge de manière appropriée le stress du patient et le sien propre,
- 5.3. Communiquer, dans un degré de complexité approprié et adapté, avec le patient pour lui exposer les possibilités thérapeutiques,
- 5.4. Respecter les droits du patient, en particulier en appliquant les règles de confidentialité et du consentement éclairé,
- 5.5. Identifier les facteurs psychologiques et médicaux provoquant et/ou perpétuant une maladie dentaire, orale et faciale, ou un dysfonctionnement voire une autre pathologie,
- 5.6. Communiquer avec le patient dans une seconde langue.

6. Fonctionner dans une équipe

Il sera capable de prendre conscience de ses propres connaissances et de pouvoir en faire part à d'autres praticiens de l'art de guérir avec qui il(elle) pourra interagir dans l'intérêt du patient.

- 6.1. Fournir des informations à propos de ses connaissances, ses diagnostics, ses propositions de traitements, dans un degré de complexité approprié et adapté (type de vocabulaire, quantités d'informations, ...),
- 6.2. Connaître ses compétences et les limites de sa propre expertise,
- 6.3. Inscrire son action dans une équipe pluridisciplinaire en respectant la hiérarchie, les différents rôles / fonctions de chacun des acteurs et l'organisation de l'institution,
- 6.4. Collaborer avec d'autres professionnels pour promouvoir la gestion efficiente des moyens cliniques limités.

7. Agir en professionnel social et responsable

Il sera capable de comprendre sa pratique par une approche sociétale, éthique et économique.

- 7.1. Situer la place (relative) de la pratique dentaire dans l'amélioration de la santé générale de la population et analyser les enjeux actuels pour la santé et les systèmes qui les régissent,
- 7.2. Développer une pratique professionnelle socialement responsable, morale et éthique,
- 7.3. Gérer l'organisation d'un cabinet dentaire (informatique, hygiène, surface exploitable, équipe, gestion de dossier,...) et sa comptabilité,
- 7.4. Connaître et respecter les aspects déontologiques et légaux relatifs au traitement dentaire, à la confidentialité et à l'erreur médicale,
- 7.5. Connaître et régler les conflits d'intérêts qui surviennent dans l'exercice de ses fonctions et de son activité professionnelle.

8. Apprendre et s'améliorer tout au long de la vie

Il sera capable de faire preuve d'un esprit critique vis-à-vis de ses propres apprentissages ainsi que des informations scientifiques qui lui sont communiquées.

- 8.1. Identifier ses acquis d'apprentissages dans une perspective d'auto-évaluation et pour constituer un parcours complémentaire de formation (formel ou informel) en fonction de ses besoins et de ses intérêts,
- 8.2. Respecter les recommandations scientifiques et comprendre des documents écrits et parlés, notamment en anglais, dans le domaine médical en général comme de la dentisterie en particulier, en assurer une bonne utilisation, afin de générer de nouvelles connaissances,
- 8.3. Contribuer à l'amélioration constante de la qualité des soins de manière individuelle et par le biais de son association professionnelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master en sciences dentaires, essentiellement orienté vers la pratique clinique, comprend un tronc commun de 90 crédits et une finalité spécialisée de 30 crédits.

Le tronc commun est constitué d'un mémoire, de cours en lien direct avec les activités professionnelles (ergonomie, déontologie) et d'activités cliniques.

La finalité spécialisée est constituée en grande partie d'activités de formation sur les pathologies et thérapeutiques buccales et orofaciales et de sciences médicales générales.

L'étudiant suit le programme complet.

DENT2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

				Bloc annuel	
				1	2
○ WDENT2296	Clinique d'orthodontie		FR [q1+q2] [70h] [3 Crédits]		x
○ WDENT2257	Séminaires pluridisciplinaires	Julien Beauquis Aurélie Chantrenne Chloé Hardy (coord.) Armand Irakoze Michèle Magremanne Valentin Michaux Laurent Pitance Selena Toma	FR [q2] [30h] [2 Crédits]		x

o Cours de langue (3 crédits)

L'étudiant choisit soit l'anglais soit le néerlandais.

⌘ LANGL2453	Cours d'anglais médical	Aurélie Deneumoustier (coord.)	EN [q1] [30h] [3 Crédits]	x	
⌘ LNEER2453	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire	Dag Houdmont (coord.)	NL [q1] [30h] [3 Crédits]	x	

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
—

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Le master en sciences dentaires n'est pas accessible aux diplômés de deuxième cycle non universitaire.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Les points forts de la formation en sciences dentaires à l'UCLouvain sont liés principalement à l'encadrement clinique et à la qualité des stages.

Ce programme met réellement l'accent sur ces enseignements cliniques (63 crédits sur 120 crédits) et au fur et à mesure que l'étudiant a acquis les compétences théoriques et précliniques essentielles, les enseignements ne sont plus constitués que par des activités cliniques. Les étudiants en stage sont d'abord supervisés de manière très rapprochée puis progressivement, ils sont formés et incités à développer une autonomie dans leur pratique pour être à même de travailler de manière totalement indépendante dès l'obtention de leur diplôme. Il est d'ailleurs à souligner qu'à la fin du Master, l'évaluation ne porte plus que sur les stages cliniques et sur le mémoire. Ce dernier permet de développer une démarche de réflexion et un sens critique complémentaires d'une pratique technique de qualité.

Pour atteindre de tels objectifs, certains enseignants du programme de bachelier (Bac2 & Bac3) ont mis au point des dispositifs d'enseignement qui impliquent les étudiants dans leurs apprentissages et leur permettent de développer tout au long de leur formation un sens critique relatif à leur future profession. Il existe donc diverses situations d'apprentissage qui convergent toutes vers les mêmes objectifs.

Par ailleurs, il est à signaler qu'un cours interdisciplinaire est organisé en Master ; il s'agit du cours d'implantologie qui comprend des matières enseignées préalablement dans différentes disciplines (stomatologie, parodontologie et prothèse). Ce cours permet une réelle intégration des notions cliniques relatives à tout traitement faisant appel à la pose d'implants et à la reconstitution prothétique ultérieure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens

- Dentisterie conservatrice et endodontie
- Dentisterie pédiatrique
- Prothèse dentaire

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSS/MEDE/MDEN
Dénomination	Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MDEN
Adresse de l'entité	Avenue Hippocrate 10 - bte B2.5721 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 57 21 - Fax: +32 (0)2 764 57 22

Mandat(s)

- Présidente : Magali Dewaele

Responsable académique du programme: [Magali Dewaele](https://uclouvain.be/repertoires/magali.dewaele) (<https://uclouvain.be/repertoires/magali.dewaele>)

Jury

- Présidente de jury: [Chloé Hardy](https://uclouvain.be/repertoires/chloe.hardy) (<https://uclouvain.be/repertoires/chloe.hardy>)
- Secrétaire de jury: [Véronique Brogniez](https://uclouvain.be/repertoires/veronique.brogniez) (<https://uclouvain.be/repertoires/veronique.brogniez>)

Personne(s) de contact

- Personne de contact: [Michelle Bailleux](https://uclouvain.be/repertoires/michelle.bailleux) (<https://uclouvain.be/repertoires/michelle.bailleux>)